



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

construction navale

Question au Gouvernement n° 1292

Texte de la question

CHANTIERS NAVALS DE SAINT-NAZAIRE

M. le président. La parole est à M. Christophe Priou, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire.

M. Christophe Priou. Ma question s'adresse au Premier ministre et concerne le chantier naval de Saint-Nazaire, qui fait partie des derniers grands chantiers européens.

La *Korea Development Bank*, principal créancier du groupe coréen STX, a annoncé en octobre, par voie de presse, son projet de se séparer de la branche européenne du groupe. On est en droit de se demander qui pourrait succéder à STX et si vous travaillez déjà à une solution.

Les personnels, les syndicats et toute une région sont en attente de précisions. Nous souhaitons que l'État se positionne véritablement pour sauver la navale française et ses sous-traitants, qui connaissent actuellement une véritable hécatombe.

Je rappelle que la précédente majorité, grâce à l'implication forte de Nicolas Sarkozy et de François Fillon, avait sauvé les chantiers en novembre 2008 en devenant un actionnaire incontournable par une prise de participation de plus du tiers du capital.

Vous qui attendiez, en avril 2012, alors que vous étiez député-maire de Nantes, des « initiatives volontaristes de la part d'un État porteur d'une réelle politique industrielle », allez-vous faire évoluer la participation de l'État dans le capital, si la mise en vente de STX Europe devait se concrétiser ?

Ma question est simple : quelle est la stratégie industrielle de l'État pour sauver le dernier chantier naval français ? (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe UMP.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre du redressement productif.

M. Arnaud Montebourg, *ministre du redressement productif.* Monsieur le président, mesdames et messieurs les députés, monsieur le député, je voudrais d'abord vous dire que les chantiers navals STX ne sont pas menacés par des décisions qui seraient prises par le groupe coréen du même nom.

L'activité et le financement de l'entreprise sont en effet indépendants. Comme vous l'avez rappelé à juste titre, la Banque publique d'investissement, c'est-à-dire l'État et les contribuables français, est actionnaire des chantiers navals de Saint-Nazaire à hauteur d'un tiers.

Nous avons décidé d'interroger le gouvernement coréen. Il se trouve qu'hier la Présidente de la République de

Corée du Sud était présente à Paris. Avec le Premier ministre, nous l'avons interrogée sur le souhait éventuel de STX Corée de se désengager de STX France.

J'ai moi-même interrogé mon homologue, le ministre de l'industrie coréen, les yeux dans les yeux.
(Exclamations sur les bancs du groupe UMP.) Nous avons lu dans la presse – comme vous, monsieur le député – les informations provenant de la banque publique qui détient la holding de STX.

Le ministre nous a dit qu'aucune décision n'avait encore été prise par le groupe. Cela ne veut pas dire qu'il n'y aura pas de décision de retrait. C'est la raison pour laquelle nous nous préparons et travaillons, comme vous le demandez et le souhaitez, à toutes ces éventualités.

En tout état de cause, le Gouvernement souhaite protéger et préserver cet outil technologique industriel performant qui, je le rappelle, est en train de faire la démonstration de ses capacités mondiales, avec un contrat de 1 milliard d'euros portant sur le fameux navire *Oasis*. Nous espérons qu'il y aura d'autres commandes.

C'est pourquoi, monsieur le député, il est trop tôt pour en parler, mais il n'est pas trop tard pour se préparer.
(Applaudissements sur les bancs du groupe SRC.)

Données clés

Auteur : [M. Christophe Priou](#)

Circonscription : Loire-Atlantique (7^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1292

Rubrique : Industrie

Ministère interrogé : Redressement productif

Ministère attributaire : Redressement productif

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [6 novembre 2013](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [6 novembre 2013](#)